



Kinshasa, le 22 MAY 2023

INSPECTION GENERALE DES FINANCES  
*L'Inspecteur Général - Chef de Service*

N° **0790** /PR/IGF/IG-CS/JAK/BEP/GKS/2023

**Transmis** copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l'Etat ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-  
Chef de Service Adjoint ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-  
Coordonnateur ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-  
Chef de Brigade des Entreprises et  
Etablissements Publics.

(Tous) à **Kinshasa/Gombe**

Objet : **N° Réf : 02/SOCIV-BKV/2023.**

*Accusé de réception*

A Monsieur Jackson KALIMBA  
Président de la Société Civile du Sud-Kivu  
Tél : +243 997 700 547 – 994 055 371  
Email : societecivilesk7@gmail.com  
à **BUKAVU**

**Monsieur,**

J'accuse bonne réception de votre lettre référencée 02/SOCIV-BKV/2023 du 04 avril 2023, relative à votre plaidoyer pour une mission de contrôle du projet PICAGL au Sud-Kivu et vous en remercie.

L'Inspection Générale des Finances a examiné ce dossier et l'a retenu parmi les cas devant faire incessamment l'objet de ses interventions sur terrain.

sentiments patriotiques.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de mes

ALINGETE KEY Jules